



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-119483>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-119483**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres. Le présent accord-cadre n'inclut ni l'acquisition ni l'intégration de progiciels.

**Description** : Le présent accord-cadre (AC) a pour objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres. Il est alloté de la manière suivante : -Lot 1 : Ecosystème « Appels à projets » -Lot 2 : appui au financement de la recherche Il est conclu à prix unitaires et s'exécute à bons de commande. L'AC est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 3 fois, sans engagement sur le montant minimum et avec engagement sur le montant maximum fixé, sur sa durée globale, reconductions éventuelles comprises, à 15 333 333 Euros HT (tous lots confondus) et, par lot, à 12 000 000 Euros HT pour le lot 1 et à 3 333 333 Euros HT pour le lot 2. Son montant estimé, non contractuel, est quant à lui fixé, sur sa durée globale, reconductions éventuelles comprises, à 11 040 000 Euros HT (tous lots confondus) et, par lot, à 8 640 000 Euros HT pour le lot 1 et à 2 400 000 Euros HT pour le lot 2.

**Identifiant de la procédure** : a8190f58-d525-4b5e-bebe-2a184e5cd468

**Avis précédent** : dce3fc70-ef5a-4ca7-8e8b-9af4893dbf8f-02

**Identifiant interne** : AC2505SI

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 86, rue Regnault

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75013

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le présent accord-cadre (AC) a pour objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres. Il est alloté de la manière suivante : -Lot 1 : Ecosystème « Appels à projets » -Lot 2 : appui au financement de la recherche.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 11,040,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 15,333,333 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** En application des articles R. 2132-7 à R. 2132-14 du code de la commande publique, le dossier des candidats comprenant les éléments relatifs à leur candidature et ceux relatifs à leur offre, devra être communiqué à l'ANR par voie électronique dans les conditions définies au règlement de la consultation et notamment à son article 15. Le candidat effectuant une transmission électronique de sa candidature et de son offre peut également transmettre " une copie de sauvegarde " sur support papier ou sur support physique électronique selon les modalités définies à l'article 15.2.4 du règlement de la consultation. Cette copie de sauvegarde doit alors impérativement parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La langue dans laquelle est rédigé et est publié l'avis est : français Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation (article 14.1.1) Pour tous renseignements complémentaires, contacter : Renseignements techniques : Le cas échéant, les questions doivent être posées directement sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics de l'ANR "achatpublic.com", à la rubrique dédiée. Renseignements juridiques et administratifs : M. Eric Mace/DAJ/0173548138/eric.mace@anr.fr La langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis est : français Les motifs d'exclusion sont définis au règlement de la consultation (article 14.1.1)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 1 - Ecosystème « Appels à projets ».

**Description :** Le présent accord-cadre a objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 1 - Ecosystème « Appels à projets ». Il est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 3 fois. Il est conclu à prix unitaires et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sur la base des prix fixés à l'annexe financière à l'acte d'engagement du titulaire du lot considéré. L'accord-cadre est conclu sans engagement sur le montant minimum et avec engagement sur le montant maximum fixé, sur sa durée globale, reconductions éventuelles comprises, à 12 000 000 Euros HT, conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique (le montant estimé, non contractuel, est quant à lui fixé à 8 640 000 Euros HT).

**Identifiant interne :** AC2505SI01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

**Options :**

**Description des options :** Conformément aux articles R2122-4 et R2122-7 du code de la commande publique, peuvent faire l'objet de marchés négociés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés de fournitures complémentaires ou de services de prestations similaires à celles confiées au titulaire du présent AC. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite par le pouvoir adjudicateur, par périodes successives de 12 mois, sans que la durée globale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire sera informé 1 mois avant la date prévue pour la reconduction.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 86, rue Regnault

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75013

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le présent accord-cadre a objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 1 - Ecosystème « Appels à projets ». Les prestations attendues du Titulaire portent sur : - Applications existantes : SIM, Cookie, Iris, Oasis, Portail AAP, Application « mon compte ANR » (qui est aujourd'hui au stade d'étude). - Toutes les nouvelles applications qui concernent les appels à projets seront développées dans le cadre de ce lot.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/08/2025

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 8,640,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,000,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite par le pouvoir adjudicateur, par périodes successives de 12 mois, sans que la durée globale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire sera informé 1 mois avant la date prévue pour la reconduction.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** SC1 - Les prix unitaires du BPU : 100% Où il sera tenu compte de l'ensemble des prix unitaires mentionnés à l'annexe financière à l'acte d'engagement (Bordereau des Prix Unitaires). La comparaison des prix se fera au regard du détail quantitatif estimatif (DQE), document non contractuel transmis en annexe au règlement de la consultation, par la somme des produits des prix par les quantités.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Où il sera tenu compte de : SC1 - Qualité des prestations de gouvernance : 40% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 2 du mémoire technique « Gouvernance mise en place » : La note sera répartie de la manière suivante : • Qualité de l'équipe en charge de l'exécution des prestations objet du présent accord-cadre, au regard des éléments transmis (60%) • Qualité du plan de transition, au regard des éléments transmis (40%) SC2 - Qualité technique du lot AMOE : 25% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 3 du mémoire technique « Prestations attendues du lot technique AMOE ». SC3 - Qualité technique du lot Projets : 25% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 4 du mémoire technique « Prestations attendues du lot technique PROJET ». SC4 - Qualité du Plan d'assurance qualité : 7% Où il sera tenu compte de la qualité des éléments présentés dans le Plan d'assurance qualité, au regard de la description présentée au chapitre 5 du mémoire technique « Plan d'Assurance Qualité ». SC5 - Qualité du Plan de maintien en condition de sécurité : 3% Où il sera tenu compte de la

qualité des éléments présentés dans le Plan de maintien en condition de sécurité, au regard de la description présentée au chapitre 6 du mémoire technique « Plan de maintien en condition de sécurité ».

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 70

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Autres acheteurs :** Agence Nationale de la recherche 86, rue Regnault 75013 Paris  
Tel : 01.78.09.80.00  
Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :  
Madame Claire GIRY - Présidente Directrice Générale - Nommée par décret du 08 juillet 2024. Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique : Le Directeur général délégué à l'administration et au budget. Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire : L'agent comptable de l'ANR - 86, rue Regnault - 75013 Paris - Tél. 01.78.09.80.00

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de Paris de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de la Ville de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1/ Référé précontractuel, avant la conclusion du marché, conformément aux articles L551-1 et -2 du Code de justice administrative. A cette fin, un délai de 11 jours est respecté entre l'envoi d'une décision de rejet et la date de signature du marché. Le référé peut être assorti d'une demande de suspension. 2/ Recours pour excès de pouvoir ou recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui signe le marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 2 : Appui au financement de la recherche.

**Description** : Le présent accord-cadre a objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 2 : Appui au financement de la recherche. Il est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 3 fois. Il est conclu à prix unitaires et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sur la base des prix fixés à l'annexe financière à l'acte d'engagement du titulaire du lot considéré. L'accord-cadre est conclu sans engagement sur le montant minimum et avec engagement sur le montant maximum fixé, sur sa durée globale, reconductions éventuelles comprises, à 3 333 333 Euros HT, conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique (le montant estimé, non contractuel, est quant à lui fixé à 2 400 000 Euros HT).

**Identifiant interne** : AC2505SI02

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

**Options** :

**Description des options** : Conformément aux articles R2122-4 et R2122-7 du code de la commande publique, peuvent faire l'objet de marchés négociés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés de fournitures complémentaires ou de services de prestations similaires à celles confiées au titulaire du présent AC. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite par le pouvoir adjudicateur, par périodes successives de 12 mois, sans que la durée globale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire sera informé 1 mois avant la date prévue pour la reconduction.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 86, rue Regnault

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Le présent accord-cadre a objet des prestations de développement et de maintenance d'applications de l'ANR, à l'exclusion des applications déjà couvertes par d'autres accords-cadres - Lot 2 : Appui au financement de la recherche. Les prestations attendues du Titulaire portent sur : -Applications existantes : DataGouv, Projets hors AAP (Préservation de l'emploi et Pôle universitaire d'innovation) -Toutes les nouvelles applications qui n'entrent pas dans le lot 1 seront développées dans le cadre de ce lot. -Développement en appui aux équipes ANR : Appia (2 développeurs à date) et Birdie (1 développeur à date). ; -Gouvernance : gestion de l'usine logicielle (Git).

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/08/2025

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 2,400,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,333,333 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite par le pouvoir adjudicateur, par périodes successives de 12 mois, sans que la durée globale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire sera informé 1 mois avant la date prévue pour la reconduction.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** SC1 - Les prix unitaires du BPU : 100% Où il sera tenu compte de l'ensemble des prix unitaires mentionnés à l'annexe financière à l'acte d'engagement (Bordereau des Prix Unitaires). La comparaison des prix se fera au regard du détail quantitatif estimatif (DQE), document non contractuel transmis en annexe au règlement de la consultation, par la somme des produits des prix par les quantités.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Où il sera tenu compte de : SC1 - Qualité des prestations de gouvernance : 40% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 2 du mémoire technique « Gouvernance mise en place » : La note sera répartie de la manière suivante : • Qualité de l'équipe en charge de l'exécution des prestations objet du présent accord-cadre (lot 1), au regard des éléments transmis (60%) • Qualité du plan de transition, au regard des éléments transmis (40%) SC2 - Qualité technique du lot AMOE : 25% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 3 du mémoire technique « Prestations attendues du lot technique AMOE ». SC3 - Qualité technique du lot Projets : 25% Où il sera tenu compte de la qualité des prestations et de leur adéquation aux besoins de l'ANR, au regard de la description présentée au chapitre 4 du mémoire technique « Prestations attendues du lot technique PROJET ». SC4 - Qualité du Plan d'assurance qualité : 7% Où il sera tenu compte de la qualité des éléments présentés dans le Plan d'assurance qualité, au regard de la description présentée au chapitre 5 du mémoire technique « Plan d'Assurance Qualité ». SC5 - Qualité du Plan de maintien en condition de sécurité : 3% Où il sera tenu compte de la

qualité des éléments présentés dans le Plan de maintien en condition de sécurité, au regard de la description présentée au chapitre 6 du mémoire technique « Plan de maintien en condition de sécurité ».

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 70

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Autres acheteurs :** Agence Nationale de la recherche 86, rue Regnault 75013 Paris  
Tel : 01.78.09.80.00  
Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :  
Madame Claire GIRY - Présidente Directrice Générale - Nommée par décret du 08 juillet 2024. Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique : Le Directeur général délégué à l'administration et au budget. Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire : L'agent comptable de l'ANR - 86, rue Regnault - 75013 Paris - Tél. 01.78.09.80.00

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de Paris de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de la Ville de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1/ Référé précontractuel, avant la conclusion du marché, conformément aux articles L551-1et -2 du Code de justice administrative. A cette fin, un délai de 11 jours est respecté entre l'envoi d'une décision de rejet et la date de signature du marché. Le référé peut être assorti d'une demande de suspension. 2/ Recours pour excès de pouvoir ou recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui signe le marché :** Agence Nationale de la Recherche (ANR)

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 15,333,333 Euro

**Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis :** 15,333,333 Euro

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,000,000 Euro**

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : INETUM**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : OFFRE INETUM LOT 1**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001**

**Valeur de l'offre : 12,000,000 Euro**

**Sous-traitance : Non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : AC2505SI01\_Lot 1**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/07/2025**

**Date de conclusion du marché : 27/09/2025**

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui**

**Avis qui a créé l'accord-cadre : 184349-2025**

**Organisation qui signe le marché : Agence Nationale de la Recherche (ANR)**

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique**

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2**

**6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002**

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,333,333 Euro**

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : INETUM**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : OFFRE INETUM LOT 2**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002**

**Valeur de l'offre : 3,333,333 Euro**

**Sous-traitance** : Non

**Informations relatives au marché** :

**Identifiant du marché** : AC2505SI02\_Lot 2

**Date à laquelle le lauréat a été choisi** : 23/07/2025

**Date de conclusion du marché** : 17/10/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre** : oui

**Avis qui a créé l'accord-cadre** : 184349-2025

**Organisation qui signe le marché** : Agence Nationale de la Recherche (ANR)

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 3

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Adresse internet** : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Agence Nationale de la Recherche (ANR)

**Numéro d'enregistrement** : 13000250400038

**Adresse postale** : 86, rue Regnault

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Monsieur Eric Macé

**Adresse électronique :** eric.mace@agencerecherche.fr

**Téléphone :** 0173548138

**Adresse internet :** <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_7S2sjJZrR0&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_7S2sjJZrR0&v=1&selected=0)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui signe le marché**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de Paris de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de la Ville de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750000600024

**Adresse postale :** 5, rue Leblanc

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75911

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone :** 0182524272

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** INETUM

**Taille de l'opérateur économique :** Grande

**Numéro d'enregistrement :** 38536571300978

**Adresse postale :** 7, rue Touzet Gaillard

**Ville :** SAINT-OUEN

**Code postal :** 93400

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** gfi-spu@gfi.fr

**Téléphone :** 0144045000

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001, LOT-0002

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 0826513d-ae9c-4ae2-99b1-2b9c48213f2a - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 24/10/2025 à 17:25

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/10/2025